

## La prévention du vapotage chez les jeunes de 12 à 17 ans

En 2019, un élève sur cinq au secondaire rapportait avoir utilisé un produit de vapotage au cours des 30 jours précédents (Traoré et coll., 2021). Cette proportion était beaucoup plus élevée parmi ceux qui rapportaient que leur fratrie, leurs parents et leurs amis vapotent. La majorité de ces jeunes vapoteurs avaient accès au produit par leurs amis. Alors que neuf vapoteurs sur dix avaient consommé de la nicotine, très peu reconnaissaient leur dépendance. Pourtant, 38% avaient fait une tentative pour cesser de vapoter.

À l'été 2020, le gouvernement fédéral a interdit la vente des liquides de vapotage dont la concentration en nicotine dépasse 20 mg/ml. Ce gouvernement a aussi entamé des démarches pour interdire les arômes des liquides de vapotage, un élément jouant un rôle majeur dans l'attrait du produit chez les adolescents. Cela n'empêche pas, toutefois, la promotion importante dont ces produits bénéficient sur les réseaux sociaux.

Il est important que les autorités de santé publique contribuent à détourner les adolescents d'un produit qui peut les rendre dépendants et dont on ignore encore les risques pour la santé à long terme.

Traoré, I., Simard, M., Camirand, H., Conus, F., & Contreras, G. (2021). Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2019. Principaux résultats de l'enquête et évolution des phénomènes. Institut de la statistique du Québec.

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-tabac-alcool-drogue-jeu-eleves-secondaire-2019.pdf>